

Sujet : [INTERNET] contribution consultation publique ICPE VECTURA

De : n.mercier97@laposte.net

Date : 20/09/2021 19:23

Pour : pref-icpe <pref-icpe@val-doise.gouv.fr>

Monsieur le préfet du Val d'Oise,

J'ai participé à la première consultation publique en vous transmettant mon avis par courriel le 24/04/21 à 23h16 et publié sur le site de la préfecture sous le numéro 24-4-7. Je souhaite compléter cet avis à la vue des éléments produits lors de cette consultation. Mon attention s'est portée sur la problématique de la qualité de l'air telle que décrite dans le dossier.

Dans l'annexe "CERFA. PJ N°12" du dossier Costrategic, je note le culot du demandeur à sélectionner la seule journée du 20 mai 2021 pour conclure à la bonne qualité de l'air de Beauchamp en affichant les taux constatés de différents polluants et leurs limites réglementaires associées. Et par delà amenant le lecteur à conclure que l'activité prévue ne pourra générer aucune pollution au delà des limites réglementaires tellement la qualité de l'air est bonne...

Face à un tel comportement d'un opérateur, sans rigueur scientifique pour étayer un argumentaire conduisant à une conclusion de ce faite biaisée et malhonnête, je réitère avec force mon avis sur ce projet : AVIS DEFAVORABLE.

Nathalie MERCIER
Beauchamp